



Centre de Castellologie de Bourgogne
Château de Bellecroix – 71150 CHAGNY.
CentreCastellologieBourgogne@yahoo.fr
N° SIRET : 440 948 719 00024

**SYNTHESE DES TRAVAUX REALISES PAR LE CECAB
AU CHATEAU DE CHAMILLY (CAMPAGNES 2018/2022).**



Château de Chamilly.



I - Propos liminaires

Un colloque international « Fortifier sa demeure du XVIème au XVIIIème siècles » organisé par le Centre de Castellologie de Bourgogne s'est déroulé au château de Bellecroix à Chagny en octobre 2015. Lors de ce colloque, une visite a eu lieu au château de Chamilly entraînant une étude historique et architecturale collective, publiée par le CeCaB dans les actes du colloque sous le titre « Fortifier Chamilly du XVIème au XVIIIème siècle, 45 pages ».

Cette étude a montré qu'au nord du château actuel existaient les vestiges d'une enceinte quadrangulaire avec pavillons et galerie voûtée. Sur le côté nord de cette enceinte, la courtine était fortement dégradée, les pavillons et la galerie ayant disparu, ne subsistant que les reliques ou traces d'une dizaine d'archères-canonnières et les arrachements d'un mur perpendiculaire côté est. Du côté extérieur, cette courtine présente encore entre ces archères-canonnières une succession de beaux pilastres à bossages, sous lesquels court un cordon semi-circulaire.



Cliché 1 – Etat de la courtine à cordon d'escarpe avant restauration vue du nord, face externe.



Cliché 2 – Etat de la courtine à cordon d'escarpe avant restauration, vue de l'intérieur.

En accord avec Madame Desfontaine, propriétaire du château, le CeCaB a décidé d'entreprendre la consolidation de cette courtine nord. En juin 2017, une équipe avait débroussaillé la muraille et commencé à consolider les parties les plus instables. Les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) sont alors intervenus nous apprenant que l'ensemble de cette enceinte, faisant partie intégrante du château, était inscrite aux monuments historiques. Madame Desfontaine a donc fait une demande de permis de construire à la mairie de Chamilly pour « *consolidation et mise en valeur de la courtine bastionnée au nord du château* ». Grâce à l'aide bénévole apportée par Gil Fraisse, architecte du patrimoine demeurant à Chagny, le permis de construire a été accordé, sous réserve que les travaux seraient encadrés par Monsieur Dessons, technicien à la CRMH.

II Travaux

Année 2018 :

En mai 2018, des essais de texture et coloration du mortier ont été effectués sous la direction de Monsieur Dessons.



Cliché 3 – Couleur des joints retenue pour le jointoiment de l'intérieur de la courtine.

En juin et septembre de la même année, les bénévoles du CeCaB ont commencé la restauration de la courtine à cordon d'escarpe :

- Installation d'un échafaudage ou d'une plate-forme composée de trois paires de tréteaux et des bastaings correspondants.
- Dévégétalisation de la muraille.



Cliché 4 – Dévégétalisation de la courtine à cordon d'escarpe.

- Démontage de la partie supérieure instable et des canonnières.
- Tri et stockage des pierres ainsi démontées.
- Fabrication de vaux en bois pour soutenir les voûtes des ouvertures de tirs.



Clichés 5 et 6 – Fabrication et pose des vaux en bois.

- Maçonnerie et remontage de la partie supérieure de la courtine bastionnée.



Cliché 7 – Remontage de la courtine

- Maçonnerie et remontage des voûtes des ouvertures de tirs.



Cliché 8 - Humidification avant remontage des claveaux de la voûte

- Creusement et nettoyage des anciens joints
- Jointoiement profond des pierres de parements.
- Coulinage de toutes les parties creuses.
- Maçonnerie de l'arase de la partie supérieure de la courtine bastionnée.



Cliché 9 – Maçonnerie de l'arase de la partie supérieure de la courtine.

- Jointoiement selon le type de mortier retenu.

Année 2019

Les travaux se sont poursuivis du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019. L'équipe bénévole du CeCaB a surtout travaillé à la reconstruction des voûtes des chambres de tir 14, 15 et 16, à l'arasement d'une partie supérieure de la courtine et à la reconstruction du petit muret de 50 centimètres de largeur pour une hauteur de 40 centimètres barrant un ancien accès, afin de retenir la terre de la terrasse et d'y installer à l'avenir une barrière métallique de sécurité.



Cliché 10 – Construction du petit muret avec trous de fixation pour une future barrière.

Année 2020

Les travaux qui se sont déroulés en 2020 ont été accompagnés d'un sondage archéologique dirigé par Gaëtan Koenig. Il avait pour but de retrouver les bases de la porte qui permettaient l'accès à la cour depuis le nord.

Pour limiter clairement la porte du côté Est et dans la partie entièrement démolie de la courtine située depuis la canonnnière 16, nous avons monté un mur grossier en pierre, de la largeur de la courtine et de 0,80 m environ de hauteur. A la demande du technicien de la C.R.M.H., le liant a été teinté en rouge vif pour bien montrer qu'il s'agissait de la reconstruction totale d'une partie sur laquelle nous ne disposions d'aucun renseignement.



Cliché 11 - La flèche jaune indique le mur remonté grossièrement avec un liant de couleur rouge.

Nous avons démonté les parties occidentales numérotées 15, 14, 13 du mur de la courtine. Sur le mur 13, il a fallu abattre le parement et une partie du blocage jusqu'au niveau du cordon en raison de la présence de grosses racines de lierre qui déstabilisaient toute la construction. Puis nous avons remaçoné toutes ces parties jusqu'en haut et nous avons posé sur les murs nouvellement maçonnés des empilements de pierres imitant un arrachement pour montrer que la hauteur des murs était plus importante (13, 14, 15 et 16).

Dans les pierres extraites du comblement de démolition, nous avons retrouvé deux éléments d'un montant de canonnnière cassé. A l'aide de broches en laiton, nous avons recollé les deux morceaux pour le reconstituer.

Année 2021

Nous avons posé au sommet du pilastre situé entre les canonnières 14 et 15, une pierre à bossage, retrouvée parmi les décombres.

Nous avons reposé le montant cassé de la canonnière n° 15 qui avait été recollé lors de la précédente campagne.



Clichés 12 et 13 - Le montant cassé de la canonnière n° 15 en cours de remontage et une fois remonté et fixé.

Près de l'emplacement de l'ancienne porte, nous avons construit un dégradé dans la courtine pour donner l'impression d'un arrachement.

Sur toute cette longueur, nous avons surmonté l'arase du mur d'un glacis de mortier destiné à empêcher les infiltrations d'eau.

Puis, au-dessus de cette partie de courtine, nous avons reposé des pierres sans mortier pour montrer qu'il ne s'agit pas de la hauteur d'origine.

Après avoir creusé et nettoyé les joints à l'aide de ciseaux et de brosses, nous les avons comblés et on peut considérer que le mur intérieur de cette courtine est entièrement jointoyé sous réserve de quelques retouches.

Année 2022

L'ultime année des travaux a vu la reconstruction des bases, le jointoiment des côtés et du voûtement de toutes les fenêtres de tir. Nous avons aussi repris le jointoiment du parement intérieur de la courtine là où il présentait des lacunes.

Nous avons maçonné en briques les deux jambages manquant aux archères canonnières 15 et 14, puis nous avons harmonisé la maçonnerie des arrachements de la courtine du côté est. Enfin, nous avons reposé les pierres sur l'arase de la courtine.



Cliché 14 – Jambage remonté de l'archère-canonnière 14, vue de l'extérieur.



Cliché 15 – Vue intérieure de la courtine à cordon d'escarpe une fois les consolidations achevées.



Cliché 16 – Autre vue de la courtine une fois les jointoiments terminés.

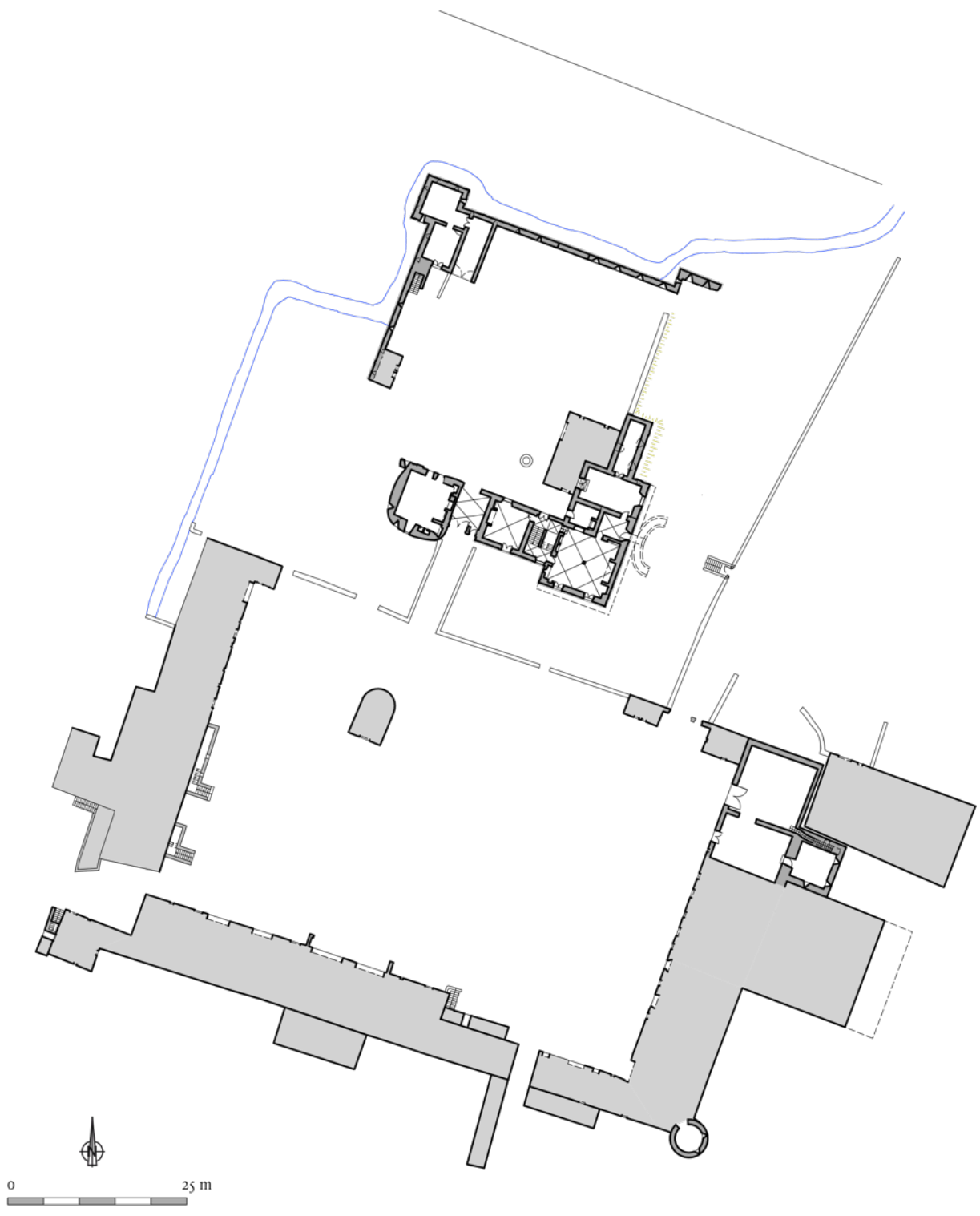
III – Conclusion

Les bénévoles ont été très satisfaits des différents chantiers.

Ils ont le sentiment du devoir accompli en ayant consolidé et sauvé de la destruction les vestiges d'une fortification datant de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle et d'un type rare en Saône-et-Loire, d'autant que cet élément ruiné était inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Ils sont heureux d'avoir participé à une fouille archéologique. Ils ont apprécié d'avoir été accompagnés dans leur travail par des spécialistes parmi lesquels Gil Fraisse, architecte du patrimoine et Eric Dessons, technicien à la CRMH, que nous remercions. Ces différents chantiers, les défis climatiques et techniques ont renforcé les liens et soudé l'amitié au sein du CeCaB.

Fait et clos à Blanzay, le 7 juillet 2022

Les responsables des campagnes 2018/2022
Robert CHEVROT – Gilles AULOY.



Château de Chamilly – Plan de masse de l'ensemble du site